



Réf : PK/21/065

Objet : Redevance d'enlèvement des ordures ménagères

Madame, Monsieur,

Vous recevez ce jour votre facture de redevance d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2021 qui finance notamment :

- La mise à disposition d'équipements de collecte : bacs et colonnes pour les ordures ménagères et colonnes d'apport volontaire pour le tri du verre, du papier et des emballages ;
- La collecte, le transport et le traitement des déchets de 85 000 habitants ;
- La gestion des 10 déchèteries du territoire ;
- La communication, les actions de prévention des déchets.

Le règlement complet du service public d'élimination des déchets ménagers ainsi que les délibérations du SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire en date du 29 décembre 2020 sont consultables sur le site internet du SICTOM à l'adresse www.sictom-chateauneuf.fr. Ces documents sont également communicables sur simple demande.

Les services du SICTOM restent à votre disposition pour vous apporter les renseignements que vous jugez utiles.

Pour vos demandes, privilégiez le courriel : sictom@sictom-chateauneuf.fr.

Vous pouvez également contacter le SICTOM par téléphone au 02.38.59.50.25 les lundis et jeudis de 9h à 13h et de 14h à 17h, les mardis de 9h à 13h et de 14h à 18h30, les mercredis de 9h à 13h, les vendredis de 9h à 13h.

Vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président du SICTOM
M. Philippe KUTZNER

